



Commune de Maurecourt

# Le Trait d'union

NUMERO SPECIAL - N° 118 – Octobre 2010

AVENUE DE L'ANCIENNE GARE (tronçon centre RD55)

**Plantation de 117 arbres le long de l'avenue de l'Ancienne Gare, enfouissement des réseaux, aménagement piétons, réfection des éclairages, le chantier démarre enfin...**

Beaucoup de personnes s'interrogent sur le pourquoi de l'abattage des arbres avenue de l'Ancienne Gare. Nous entendons les rassurer ; la municipalité a toujours et plus que jamais dans ses priorités la végétalisation de ses espaces urbains.

Les arbres ont, à regret, été abattus pour les raisons suivantes : enfouissement des réseaux, aménagement de la voirie –chaussée, trottoirs et éclairages.

L'entreprise qui effectue ces travaux a par erreur supprimé les arbres du square Bourdais. Ils seront remplacés par des espèces locales plantées en harmonie avec la nouvelle entrée des écoles, rue des Mésanges, que nous envisageons de réaliser prochainement. Pour des raisons de sécurité, l'entrée et la sortie des classes s'effectueront ainsi rue des Mésanges plutôt que directement sur l'avenue de l'Ancienne Gare.

Certains arbres abattus étaient malades et d'autres déstructurés. Ils seront remplacés par 117 arbres qui seront plantés depuis la rue Maurice Berteaux (côté ouest) jusqu'au nouveau rond-point de la ZAC des Carreaux. Cette opération est réalisée en coopération avec l'Agence des Espaces Verts et le Département qui en financent la majeure partie.

L'enfouissement des réseaux est destiné à enjoliver l'avenue et à sécuriser les alimentations électriques en cas de tempêtes. A noter que dans ce secteur le réseau d'éclairage est vétuste et a provoqué de nombreux dysfonctionnements.

Les opérations démarrent mi-octobre. Elles sont financées en partie par le SIERTECC (syndicat d'électricité) et le Conseil Général.

La DRT (Direction des Routes et des Transports des Yvelines) nous a informés par courrier qu'elle a arrêté son projet de réaménagement du carrefour de la Noue suivant les normes de sécurité en vigueur. (Cf note du Conseil Général des Yvelines du 4 octobre 2010) :

« Ce projet qui s'inscrit dans l'opération globale de requalification de la RD55 en traversée de Maurecourt vise à améliorer et sécuriser les échanges (création d'un giratoire au carrefour de la Noue) et les conditions de circulation sur l'avenue de l'Ancienne Gare (calibrage à 6 mètres et création d'un plateau piétonnier).

Je vous informe donc du lancement immédiat des « études projet » qui vous seront transmises courant octobre afin de permettre une coordination avec votre programme d'enfouissement des réseaux [...] »

Le Vice-Président Conseil Général, Jean-Marie Têtard

Nous souhaitons que ces travaux se dérouleront dans les meilleures conditions malgré les problèmes de circulation.

Cordialement.

Le Maire,  
Gérald RUTAUULT

